



Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario Plan ministériel 2024-2025

L'honorable Patty Hajdu, C.P., députée
Ministre des Services aux Autochtones et ministre
responsable de l'Agence fédérale de développement
économique pour le Nord de l'Ontario

Cette publication est également accessible en ligne sur le [site Web de FedNor](#).

Pour obtenir un exemplaire de la présente publication ou pour l'obtenir dans un autre format (braille, gros caractères, etc.), veuillez communiquer avec :

Communications de FedNor
Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
19, rue Lisgar, bureau 307
Sudbury (Ontario) P3E 3L4
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-877-333-6673
ATS (pour personnes malentendantes) : 1-866-694-8389
Heures de bureau : de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)
Courriel : media@fednor.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario soit mentionnée comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire les renseignements contenus dans la présente publication à des fins commerciales, veuillez communiquer avec les Communications de FedNor.

© Sa Majesté le Roi du Canada, représenté par la ministre des Services aux Autochtones, portant le titre de ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

Numéro Iu91-1/2E-PDF au catalogue

ISSN 2816-279X

Also available in English under the title 2024-25 Departmental Plan.

Table des matières

De la part du ministre.....	1
Aperçu de nos plans	3
Principales priorités	3
Responsabilités essentielles et résultats ministériels	5
Faits saillants.....	5
Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes.....	12
Développement économique du Nord de l'Ontario.....	12
Services internes	28
Dépenses et ressources humaines prévues.....	31
Dépenses	31
Financement.....	34
État des résultats condensé prospectif.....	35
Ressources humaines	36
Renseignements ministériels.....	38
Profil organisationnel.....	38
Coordonnées de l'organisation	39
Tableaux de renseignements supplémentaires	40
Dépenses fiscales fédérales.....	41
Annexe : Définitions	42
Notes en fin d'ouvrage.....	46

De la part du ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan ministériel 2024-2025 de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor), qui fait état des principales priorités du ministère pour l'année à venir.

Conformément au mandat principal de FedNor, nous continuerons à nous concentrer sur les initiatives qui entraînent la création d'emplois, la croissance des entreprises et le développement économique des collectivités au profit de tous les résidents du Nord de l'Ontario. Nous avons pour objectif de construire une économie innovante, plus forte et plus diversifiée, tout en nous efforçant de réduire les obstacles systémiques auxquels se heurtent tous les groupes méritant l'équité afin que les personnes vivant dans les zones rurales ou éloignées, les communautés autochtones et les collectivités de langue officielle en situation minoritaire puissent participer pleinement à notre économie et la façonner.



Pour soutenir la priorité du gouvernement du Canada en matière de croissance propre, FedNor aidera les entreprises à développer et à adopter des solutions technologiques propres et à améliorer leur productivité et leur efficacité. En outre, le ministère s'engage à collaborer avec Ressources naturelles Canada, Services aux Autochtones Canada, la province de l'Ontario, ainsi qu'avec les partenaires des Premières Nations, afin de faire progresser la Stratégie sur les minéraux critiques et faciliter le développement du Cercle de feu. Ces mesures devraient permettre d'atteindre l'objectif de carboneutralité du gouvernement du Canada d'ici 2050.

La collaboration solide et significative fait partie intégrante de tout le travail que nous accomplissons à FedNor. Cela se reflète dans notre participation significative et continue au sein du réseau d'organismes de développement régional à l'échelle du pays afin de maximiser la coordination horizontale des programmes et du soutien dans la mesure du possible, ainsi que dans notre travail avec nos collègues fédéraux, y compris Services aux Autochtones Canada, et d'autres organisations dirigées par des Autochtones, pour faire progresser notre engagement à l'égard de la réconciliation économique autochtones. La promotion croisée des programmes et des services fait en sorte que nos clients mutuels connaissent nos programmes et peuvent y accéder, tout en bénéficiant d'autres programmes tels que le service Navigateur pour les entreprises autochtones offert par Services aux Autochtones Canada.

Au cours du prochain exercice, le rôle de FedNor à titre de conseiller, de rassembleur et d'éclairer aidera les entreprises à croître, à tirer parti de nouveaux débouchés économiques et à explorer de nouveaux marchés. Il s'agit notamment de poursuivre le soutien de FedNor pour des salons professionnels, tels que la Foire royale d'hiver de l'agriculture et le Salon minier du Nord de l'Ontario lors du congrès annuel de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, qui ont donné aux petites et moyennes entreprises l'occasion de mettre en valeur

leurs produits et leurs services auprès de nouveaux publics et contribue à l'égalité des chances pour les entreprises du Nord de l'Ontario, y compris les entreprises familiales et autochtones.

Pour nous assurer que nous continuons à répondre aux besoins des personnes, des entreprises et des collectivités du Nord de l'Ontario, nous entendons examiner et affiner les actions propres de FedNor décrites dans la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario (SPCNO) du gouvernement du Canada. L'approche ciblée du développement économique régional, qui a été lancée en 2018, en mettant l'accent sur le soutien à l'innovation, la croissance aux entreprises et le renforcement des collectivités de notre région.

Dans l'optique de faire le suivi de nos réussites, nous avons apporté un certain nombre de changements dans le Cadre ministériel des résultats pour nous concentrer sur la création de nouveaux indicateurs qui correspondent mieux aux priorités énoncées dans la SPCNO. Ces changements visent à adopter des indicateurs plus pertinents qui permettront d'accroître la transparence de nos résultats spécifiques.

Notre engagement en faveur de la transparence comprend également des plans visant à partager nos réussites, dans le cadre de notre stratégie de communication et de mobilisation, par une plus grande présence de FedNor sur le Web et dans les réseaux sociaux. S'appuyant sur la solide réputation de FedNor, cette stratégie permettra de développer la présence du ministère dans les collectivités du Nord de l'Ontario et de tirer parti des relations actuelles pour réaffirmer le rôle de FedNor à titre de partenaire local de confiance.

Dans sa quête d'excellence, FedNor s'emploiera à rationaliser ses processus internes, à adopter des pratiques exemplaires pour améliorer l'exécution de ses programmes et à renforcer son effectif en favorisant un milieu de travail sain et diversifié. Conscients que nos employés représentent notre plus grand atout, nous nous concentrerons sur le recrutement (ce qui comprend l'utilisation des réseaux sociaux), la formation en cours d'emploi et la planification de la relève.

Dans les prochaines pages, vous en apprendrez davantage sur les priorités de FedNor et sur notre engagement à les réaliser en partenariat avec la population du Nord de l'Ontario. J'invite l'ensemble des Canadiens et mes collègues à lire le présent plan et à en apprendre davantage sur les priorités et les objectifs de FedNor pour l'exercice 2024-2025.

L'honorable Patty Hajdu, C.P., députée

Ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

Aperçu de nos plans

Un plan ministériel décrit les priorités, les plans et les coûts associés d'un ministère pour les trois prochains exercices. La [raison d'être, le mandat, le rôle](#) et le [contexte opérationnel](#) de FedNor se trouvent sur la page Web de FedNor.

Des informations sur les engagements de FedNor dans la lettre de mandat sont disponibles dans la [lettre de mandat du ministre](#).

Principales priorités

- Promouvoir la création d'emplois à court et à long terme, la croissance des entreprises et le développement économique des collectivités du Nord de l'Ontario, en contribuant à une économie plus innovante, plus diversifiée et plus durable.
- Réduire les obstacles systémiques auxquels se heurtent les groupes méritant l'équité afin de développer une économie ouverte à tous les Canadiens, y compris ceux qui vivent dans les régions rurales et éloignées, les communautés autochtones et les collectivités de langue officielle en situation minoritaire.
- Entretenir et cultiver des partenariats solides et stratégiques avec les principaux intervenants, y compris les administrations fédérale, provinciale et municipales, les partenaires autochtones, les entreprises régionales et les organisations communautaires, pour faire progresser les principales priorités gouvernementales au profit de la région, notamment celles liées à la réconciliation économique, aux minéraux critiques et à la croissance propre.
- Faire progresser les initiatives à l'appui de la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario afin de soutenir l'innovation, la croissance des entreprises et le renforcement des collectivités dans la région. Les activités comprendront également la recherche d'occasions de mobiliser un éventail de partenaires et d'intervenants pour actualiser la stratégie afin de prévoir les défis actuels et émergents, de mieux les relever et de créer des débouchés.

- Améliorer la capacité du ministère à remplir son mandat en renforçant ses processus et ses capacités au chapitre des ressources humaines. Il s’agit notamment de rechercher des possibilités de rationaliser ses procédures internes, d’utiliser les pratiques exemplaires pour améliorer la mise en œuvre de ses programmes et de renforcer son effectif en faisant la promotion d’un lieu de travail sain et diversifié par la mise en œuvre de processus stratégiques de recrutement (ce qui comprend l’utilisation des réseaux sociaux), une meilleure formation en cours d’emploi et la planification de la relève.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget 2023, le gouvernement s’est engagé à réduire les dépenses de 14,1 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards de dollars par an par la suite.

Dans le cadre du respect de cet engagement, FedNor prévoit les réductions de dépenses suivantes.

2024–2025	2025–2026	2026-2027 et après
168 000 \$	410 000 \$	505 000\$

FedNor atteindra ces réductions en procédant comme suit :

- Améliorer l’efficacité de sa base opérationnelle, comme la gestion des déplacements en tirant parti des réunions hybrides et en réduisant sa flotte sous-utilisée, et en réduisant les services centralisés fournis par d’autres ministères.
- Adopter une approche équilibrée qui permet d’obtenir une souplesse maximale en ce qui concerne les fonds disponibles afin de réduire au minimum les répercussions sur l’exécution des programmes.

Les chiffres qui figurent dans le présent plan ministériel reflètent ces réductions.

Responsabilités essentielles et résultats ministériels

Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d’une organisation, les résultats qu’elle prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui mesurent les progrès vers ces résultats.

Les responsabilités essentielles et les résultats ministériels du Cadre ministériel des résultats de FedNor sont les suivants.

Responsabilités essentielles	Résultats ministériels
Développement économique du Nord de l’Ontario	Les collectivités sont économiquement diversifiées dans le Nord de l’Ontario.
	Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies novatrices dans le Nord de l’Ontario.
	Les entreprises innovent et prospèrent dans le Nord de l’Ontario.

Voir l’[InfoBase du GCⁱ](#) pour le cadre complet et le répertoire des programmes.

Faits saillants

Plans de développement économique du Nord de l’Ontario

Dépenses prévues : 55 141 574 \$

Ressources humaines prévues : 119

Depuis plus de 35 ans, FedNor est un catalyseur de l’innovation, de la croissance des entreprises et du développement économique des collectivités du Nord de l’Ontario. Grâce à ses programmes adaptés à la région, le ministère veille à ce que la région, et en particulier ses petites collectivités rurales, ait accès à un soutien opportun et fondé sur le lieu afin de promouvoir une croissance durable et inclusive. En s’appuyant sur l’expertise et les connaissances locales du

ministère, FedNor tient également lieu de porte-parole de la région à Ottawa et défend les intérêts du Nord de l'Ontario dans les stratégies et les programmes nationaux et régionaux.

Au cours de l'exercice écoulé, la région, tout comme le pays dans son ensemble, a fait preuve de résilience après la pandémie et une période d'incertitude économique. Bien que des progrès aient été réalisés, les collectivités et les entreprises du Nord de l'Ontario continuent de rencontrer des difficultés liées à l'inflation, aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, à l'accessibilité financière, à l'offre sur le marché du travail en raison du vieillissement de la population, et aux conséquences des changements climatiques.

Le gouvernement du Canada, y compris FedNor, s'est engagé à bâtir une économie forte et à prendre des mesures à l'égard des priorités socioéconomiques qui comptent le plus pour les diverses populations canadiennes. Au cours de l'exercice 2024-2025, FedNor s'appuiera sur son bilan éprouvé pour apporter un soutien efficace et stratégique aux entreprises et aux collectivités afin de diversifier et de renforcer le contexte économique du Nord de l'Ontario. Grâce à son expertise et à ses connaissances locales, le ministère mettra en œuvre le plan économique du gouvernement visant à créer des emplois durables, à soutenir la croissance industrielle et commerciale et à permettre aux collectivités de profiter des débouchés actuels et émergents, comme ceux liés à la réconciliation économique, aux minéraux critiques, à l'économie verte et aux tendances économiques nationales.

Dans le cadre de ses programmes, FedNor s'emploiera à relever les défis et à saisir les occasions uniques qui se présentent dans le Nord de l'Ontario, afin de veiller à ce que les collectivités et les entreprises soient en mesure d'assurer leur prospérité à long terme. FedNor continuera également à défendre la région et se fera le conseiller, l'éclaireur et le rassembleur en recherchant des occasions de collaborer avec les gouvernements, les partenaires de l'industrie et les communautés autochtones pour s'assurer de bien représenter les besoins des intervenants régionaux.

Au cours de l'exercice 2024-2025, FedNor accordera la priorité aux domaines suivants :

Promotion du développement économique des collectivités, de la diversification et de la croissance industrielle et commerciale pour contribuer à une économie plus innovante et durable

À titre d'agence de développement régional du gouvernement du Canada pour le Nord de l'Ontario, FedNor travaille avec les entreprises et les partenaires des collectivités pour renforcer le Nord de l'Ontario. Au cours de l'exercice 2024-2025, le ministère investira dans l'avenir de la région et soutiendra ainsi des projets qui mènent à la création d'emplois et à une croissance économique durable.

Dans sa capacité de financement, FedNor apportera un soutien efficace aux municipalités, aux communautés autochtones, aux entreprises, aux organismes sans but lucratif et aux autres organisations et institutions de soutien aux entreprises, y compris le milieu universitaire, afin de promouvoir le développement économique, la diversification, la création d'emplois et l'autosuffisance des collectivités. Les efforts porteront notamment sur les points suivants :

- soutenir les collectivités de toutes tailles dans leurs démarches pour planifier et mobiliser leurs ressources, renforcer la croissance des entreprises et ouvrir de nouveaux débouchés;
- fournir des investissements clés et apporter un soutien aux entreprises à différents stades afin de les aider à accélérer leur croissance, à gagner en efficacité et à adopter des technologies innovantes;
- fournir une assistance stratégique pour aider à créer, à faire croître et à développer des écosystèmes d'innovation solides et régionaux;
- promouvoir le développement économique des collectivités et fournir du financement et des services aux entreprises par l'intermédiaire de 24 sociétés d'aide au développement des collectivités dans la région, dont 12 sociétés d'aide au développement des collectivités bilingues et 3 sociétés d'aide au développement des collectivités autochtones;
- soutenir la création de nouveaux atouts touristiques régionaux et l'amélioration des atouts actuels afin de répondre à la demande des visiteurs nationaux et internationaux, tout en renforçant la compétitivité du Canada à titre de destination internationale.

Favoriser et renforcer une économie inclusive et durable pour tous les résidents du Nord de l'Ontario

En 2024-2025, FedNor continuera de rechercher des occasions de s'attaquer aux inégalités et aux disparités systématiques profondes en soutenant des initiatives qui favorisent la participation économique de groupes méritant l'équité, notamment les peuples autochtones, les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire, les membres de la communauté noire et d'autres groupes racisés, les personnes en situation de handicap, les nouveaux arrivants au Canada, les femmes, les jeunes et les personnes 2ELGBTQI+.

Le ministère exécutera les programmes du gouvernement du Canada conçus pour contribuer au développement économique inclusif dans le Nord de l'Ontario, y compris l'Initiative de développement économique pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire et le Fonds pour l'écosystème du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires. Grâce à ces programmes nationaux, ainsi qu'à son financement de base, FedNor investira dans des projets qui renforcent le soutien des entreprises et des collectivités aux groupes méritant l'équité, réaffirmant ainsi son engagement à mettre en œuvre des politiques et des programmes publics qui créent les conditions d'un développement économique régional inclusif.

FedNor continuera également de donner la priorité aux démarches de réconciliation économique par la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Les activités comprendront :

- aider les communautés autochtones à obtenir du financement du gouvernement pour participer à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets liés aux possibilités de développement économique régional en fournissant une aide financière à des projets dirigés par des Autochtones et en soutenant des organisations qui fournissent des services aux peuples autochtones;
- favoriser une collaboration continue et significative avec d'autres ministères, y compris Services aux Autochtones Canada, Ressources naturelles Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada; les Premières Nations et les

organisations dirigées par des Autochtones; ainsi que d'autres communautés et entreprises autochtones à l'appui de la réconciliation économique;

- tirer parti des services d'autres ministères, comme le nouveau service du navigateur pour les entreprises autochtones de Services aux Autochtones Canada et l'outil de recherche d'aide aux entreprises d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada;
- renouveler l'engagement du ministère à accroître l'accessibilité de ses programmes et services et à établir une analyse comparative entre les genres et des pratiques plus solides à l'interne.

Entretenir et cultiver des partenariats solides et stratégiques avec les principaux intervenants pour faire progresser les priorités gouvernementales dans la région

En plus du soutien que FedNor fournit au moyen de ses mécanismes de financement, le ministère met fortement l'accent sur le travail de sensibilisation et de collaboration qui mobilise les dirigeants et les intervenants communautaires dans le but de mieux répondre aux besoins actuels et futurs du Nord de l'Ontario.

En 2024-2025, FedNor continuera de jouer un rôle essentiel en tant que conseiller, éclaireur et rassembleur pour la région en travaillant avec les entreprises et les organisations locales, les autres ministères et les partenaires provinciaux pour améliorer et stabiliser le développement économique dans le Nord de l'Ontario. De plus, FedNor tirera parti de ses relations avec les experts et les membres des collectivités de la région pour cerner et réduire les obstacles à la croissance économique. En fournissant aux clients un accès à des connaissances spécialisées, à une expertise et à un financement de démarrage, le ministère aidera les entreprises et les collectivités à entrer en relation avec d'autres sources de financement nécessaires pour accélérer la croissance tout en créant des emplois durables qualifiés et bien rémunérés dans la région. Par exemple, FedNor fera la promotion des programmes et des soutiens offerts aux entreprises et aux organisations autochtones du Nord de l'Ontario par l'intermédiaire de ses plateformes et réseaux de communication. Cela comprend, mais sans s'y limiter, le nouveau service du navigateur pour les entreprises autochtones de Services aux Autochtones Canada et le Fonds de croissance autochtone offert par les institutions financières autochtones.

Au cours de la prochaine année, FedNor sollicitera également l'expertise d'autres ministères fédéraux pour mettre en œuvre les meilleures pratiques à l'interne et améliorer ses services. Cela comprend la mise à profit de l'expertise de Services publics et Approvisionnement Canada en ce qui concerne la mise en œuvre de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Le ministère continuera également de participer et de tirer parti du solide réseau d'agences de développement régional dans tout le pays pour assurer la coordination horizontale des programmes et du soutien dans la mesure du possible, tout en plaidant auprès des partenaires nationaux et des responsables des stratégies pour s'assurer qu'une approche fondée sur le lieu est valorisée et facilitée.

En plus de recourir à ses relations existantes, FedNor cherchera également à établir de nouveaux partenariats et à étendre son rayonnement en recherchant de nouvelles occasions de travailler en collaboration à l'échelle du gouvernement et avec l'industrie, les Premières Nations et autres partenaires autochtones, ainsi que les établissements d'enseignement postsecondaire, et les accélérateurs et les incubateurs d'entreprises.

Un accent renouvelé sur la mise en œuvre de la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario

Lancée en 2018, la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario (SPCNO) est l'approche ciblée du gouvernement du Canada en matière de développement économique régional et cadre avec une série de priorités des gouvernements fédéral et provincial. La SPCNO repose sur des collaborations avec le gouvernement et les intervenants régionaux pour répondre aux besoins des collectivités et des entreprises du Nord de l'Ontario par le soutien à l'innovation, la croissance des entreprises et la construction de communautés plus vigoureuses.

En 2024-2025, FedNor continuera de soutenir les initiatives qui font progresser la SPCNO tout en cherchant des occasions d'actualiser cette stratégie à l'avenir. Ces activités comprendront l'évaluation des résultats à ce jour et la détermination des domaines potentiels à peaufiner pour que la SPCNO reste pertinente et adaptée aux besoins de la région. Les intervenants seront mobilisés pour reconfirmer les priorités de la Stratégie.

Pour plus d'informations sur les plans de FedNor, consultez la section « Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes » de ce plan.

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Développement économique du Nord de l'Ontario

Description

FedNor favorise une économie novatrice, diversifiée et inclusive dans le Nord de l'Ontario en investissant dans la croissance régionale, notamment la commercialisation et l'adoption de technologies, ainsi que la diversification économique des collectivités.

Impacts sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine « Prospérité » du Cadre de qualité de vie, et plus précisément à l'élément « Emploi » par l'intermédiaire des activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle « Développement économique du Nord de l'Ontario », les indicateurs, les résultats des trois exercices les plus récemment déclarés, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025. Il convient de noter qu'il s'agira de la première année du nouveau Cadre ministériel des résultats de FedNor. Ainsi, les résultats antérieurs ne sont pas disponibles pour la plupart des nouveaux indicateurs.

Tableau 1 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel « Les collectivités sont économiquement diversifiées dans le Nord de l'Ontario »

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Montant mobilisé par dollar investi par FedNor dans des projets communautaires	1,90 \$	2,02 \$	2,08 \$	1,95 \$	Mars 2025

Nombre d'emplois créés ou maintenus en résultat direct des activités de projets de FedNor	Non disponible	Non disponible	Non disponible	4 600	Mars 2025
Nombre de biens physiques communautaires ou régionaux développés, modernisés ou agrandis en résultat direct des activités de projets de FedNor	Non disponible	Non disponible	Non disponible	60	Mars 2025
Pourcentage de bénéficiaires de FedNor qui font état d'une capacité accrue de répondre à leurs besoins sur le plan économique et en matière de développement des entreprises et de tirer profit des débouchés deux ans après la fin du projet	Non disponible	Non disponible	Non disponible	90 %	Mars 2025

Tableau 2 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel « Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies novatrices dans le Nord de l'Ontario »

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre de produits, de processus, de services ou de technologies à valeur ajoutée <u>développés</u> en résultat direct des activités de projets de FedNor	Non disponible	Non disponible	Non disponible	230	Mars 2025
Nombre de produits, de processus, de services ou de technologies à valeur ajoutée <u>commercialisés</u> en résultat direct des activités de projets de FedNor	Non disponible	Non disponible	Non disponible	65	Mars 2025
Nombre de brevets, de licences ou de droits d'auteur déposés en résultat	Non disponible	Non disponible	Non disponible	15	Mars 2025

direct des activités de projets de FedNor					
Valeur des exportations de biens (en dollars) du Nord de l'Ontario	8 619 635 (2019)	6 120 346 (2020)	7 617 334 (2021)	7 962 500	Mars 2025

Tableau 3 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultats ministériel « Les entreprises innovent et prospèrent dans le Nord de l'Ontario »

Indicateur	Résultat 2020-2021	Résultat 2021-2022	Résultat 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Nombre de biens à l'appui de l'innovation créés, acquis/adoptés ou améliorés/adaptés en résultat direct des activités de projets de FedNor	Non disponible	Non disponible	Non disponible	170	Mars 2025
Nombre d'entreprises créées, maintenues, agrandies ou modernisées en résultat direct des activités de projets de FedNor	Non disponible	Non disponible	Non disponible	2 260	Mars 2025
Pourcentage d'entités soutenues par FedNor qui appartiennent majoritairement à des groupes sous-représentés ou sont dirigées majoritairement par des membres de groupes sous-représentés ¹	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible ²	Mars 2025
Pourcentage des bénéficiaires du financement qui déclarent que leurs	Non disponible	Non disponible	Non disponible	30 %	Mars 2025

¹ Les groupes sous-représentés pour l'indicateur « Pourcentage d'entités soutenues par FedNor qui appartiennent majoritairement à des groupes sous-représentés ou sont dirigées majoritairement par des membres de groupes sous-représentés » comprennent les personnes 2ELGBTQ+; les femmes; les peuples autochtones; les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire; les jeunes; les personnes en situation de handicap; les nouveaux arrivants au Canada et les immigrants; les communautés noires; les communautés racisées.

² Impossible d'établir une cible, car il s'agit d'un nouvel indicateur qui sera déclaré dans le Système de gestion des programmes de subventions et de contributions (GPSC) à compter de 2024-2025

projets ont entraîné une amélioration des exportations, de la part de marché, des profits, de la croissance des ventes, de la croissance de l'emploi ou des recettes touristiques deux ans après la fin du projet					
---	--	--	--	--	--

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de FedNor sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱ.

Plans visant à atteindre les cibles

En 2024-2025, FedNor appuiera la réalisation des priorités du gouvernement d'une manière adaptée aux défis et aux possibilités qui caractérisent le Nord de l'Ontario.

Résultat ministériel : Les collectivités sont économiquement diversifiées dans le Nord de l'Ontario

La grande majorité des municipalités du Nord de l'Ontario sont considérées comme rurales, et beaucoup dépendent d'une seule industrie pour stimuler leur économie locale. Le tourisme et les secteurs fondés sur les ressources comme la foresterie, l'agriculture et l'exploitation minière sont les principaux moteurs économiques dans bon nombre de ces petites municipalités, ce qui les rend économiquement vulnérables, car elles sont touchées par des facteurs économiques externes tels que la baisse des prix des produits de base, la mondialisation et les taux de change. En outre, les secteurs fondés sur les ressources comme l'exploitation minière et la foresterie ont généralement été des industries basées sur l'utilisation intensive des combustibles fossiles dont les émissions sont une source de pollution atmosphérique nocive pour les humains et l'environnement.

Dans le but de rester viables et d'assurer leur bien-être économique à long terme, ces industries et les collectivités qui ont compté sur elles dans toute la région étudient des moyens de s'appuyer sur leurs moteurs et leurs forces économiques existants pour cerner les nouvelles possibilités de développement économique et en tirer profit afin de diversifier leurs économies respectives. Les domaines stratégiques de croissance comprennent les activités minières qui contribueront aux batteries électriques, à la biomasse et aux occasions de capture du carbone, ainsi que les chaînes

d’approvisionnement pour les projets de croissance propre à l’appui des objectifs de carboneutralité d’ici 2050.

FedNor collabore avec les intervenants des collectivités et de l’industrie pour attirer, retenir et développer les entreprises; cerner et exploiter de nouvelles occasions de développement économique; et soutenir les initiatives de planification stratégique pour bâtir des collectivités fortes et durables dans tout le Nord de l’Ontario. En 2024-25, FedNor soutiendra les activités qui contribuent à la mise en place des fondements communautaires et régionaux nécessaires à la création de richesses durables dans divers secteurs prioritaires, notamment les industries minière et forestière, le tourisme, l’agroalimentaire, les énergies renouvelables et la fabrication.

Le ministère fera des investissements stratégiques, dans le cadre du volet de développement économique communautaire de son programme phare, le Programme de développement du Nord de l’Ontario, dans des projets dirigés par des municipalités, des Premières Nations et d’autres partenaires autochtones, ainsi que par d’autres organismes et institutions, afin de les aider à attirer des investissements et à favoriser la croissance des entreprises, ainsi qu’à soutenir et à maintenir leurs entreprises existantes, en plus de soutenir les efforts visant à diversifier l’économie régionale.

FedNor fournira également un soutien aux petites collectivités et aux communautés autochtones pour une planification communautaire complète afin de les aider à développer leur capacité de développement économique. Le financement fourni dans le cadre du Programme de développement du Nord de l’Ontario contribuera à la création d’emplois, à la création de partenariats et au développement de la capacité des bénéficiaires à répondre à leurs besoins en matière de développement économique et commercial.

FedNor financera des projets et des initiatives qui donnent la priorité au recrutement de la main-d’œuvre qualifiée indispensable pour surmonter les défis régionaux du marché du travail. Il s’agit notamment de continuer à promouvoir la rétention et l’attraction des jeunes dans le Nord de l’Ontario par l’intermédiaire de l’Initiative de stages pour les jeunes et de soutenir les activités du Programme pilote d’immigration dans les communautés rurales et du Nord, qui vise à attirer, à intégrer et à retenir les nouveaux arrivants dans la région. Ces activités s’appuient sur les

résultats de la table ronde d’avril 2023 dans le Nord de l’Ontario sur l’avenir de l’immigration au Canada, que FedNor a aidé Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada à organiser. Au cours de ces discussions, les participants ont souligné l’importance cruciale de combler les lacunes du marché du travail et les avantages de ce programme pilote.

Annoncé dans le budget de 2023, le Programme pour la croissance du tourisme fournit 108 millions de dollars à l’échelle nationale sur trois ans pour aider les communautés autochtones et non autochtones, les petites et moyennes entreprises et les organismes sans but lucratif à développer des produits et des expériences touristiques locaux. Grâce à la mise en œuvre du Programme pour la croissance du tourisme, FedNor, en collaboration avec les autres agences de développement régional du Canada, appuiera la création d’actifs touristiques régionaux à partir de nouveaux éléments ou d’éléments existants pour répondre aux demandes des voyageurs nationaux et internationaux. L’aide fournie dans le cadre du programme augmentera les avantages découlant du tourisme pour les communautés en stimulant les visites dans les régions rurales et éloignées, en soutenant l’industrie touristique autochtone et en prolongeant la saison touristique intermédiaire, tout en favorisant la durabilité économique, environnementale et culturelle.

FedNor s’est engagée à continuer de renforcer ses relations avec ses homologues fédéraux et provinciaux, les municipalités et les communautés autochtones en 2024-2025 pour faciliter l’attraction des entreprises, le repérage de nouveaux débouchés économiques et les initiatives de planification stratégique dans la région.

Par exemple, le ministère entretiendra sa relation de longue date avec le ministère du Développement du Nord, le ministère des Mines et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l’Ontario afin de déterminer les possibilités de collaboration et d’appuyer les projets de transformation dans la région. Il s’agit notamment de cofinancer des projets conçus et mis en œuvre par des bénéficiaires locaux dans les domaines de l’amélioration des collectivités, de la réconciliation autochtone, de la croissance des entreprises, de l’innovation, de l’attraction et de la rétention des talents et des secteurs prioritaires comme les minéraux critiques.

Le ministère continuera également de recourir au Groupe de gestion du Nord de l'Ontario, un forum de directeurs, de gestionnaires et de superviseurs fédéraux de tout le Nord de l'Ontario, pour promouvoir le dialogue et la collaboration horizontaux; encourager la transmission des meilleures pratiques; et aider à résoudre les questions d'intérêt commun dans le Nord de l'Ontario.

À l'appui de son engagement à faire progresser la réconciliation économique autochtone, le ministère reconnaît l'importance d'une véritable collaboration et d'un partenariat avec les organisations dirigées par des Autochtones, notamment l'Association nationale des sociétés autochtones de financement, le Conseil national de développement économique des Autochtones, la Coalition de Premières Nations pour les grands projets, les institutions financières autochtones et d'autres communautés et entreprises autochtones de la région. À ce titre, FedNor cherchera activement des occasions d'accroître ses échanges avec ces groupes au cours de la prochaine année. Le ministère continuera également de travailler en étroite collaboration avec ses principaux homologues fédéraux et provinciaux comme Services aux Autochtones Canada, Ressources naturelles Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Parmi ces activités, citons aider Ressources naturelles Canada dans l'élaboration du Programme de garantie de prêts pour les Autochtones annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2023, qui aidera à faciliter la prise de participation des Autochtones dans de grands projets du secteur des ressources naturelles. De plus, en tant que membre du groupe de ministères et d'organismes fédéraux cherchant à faire progresser le financement de projets pour la permanence de l'Omushkego Wahkohtowin, FedNor servira de rassembleur, d'éclaireur et de facilitateur pour réunir des partenaires à l'appui d'une économie axée sur la conservation à grande échelle et à long terme.

Au cours de la prochaine année, le ministère collaborera avec Ressources naturelles Canada, Services aux Autochtones Canada, la province et les communautés des Premières Nations pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques et le développement continu de la région du Cercle de feu avec les Premières Nations et la province. Cette stratégie soutient l'objectif gouvernemental de carboneutralité d'ici 2050 en augmentant la

production de matériaux clés et la croissance des chaînes d’approvisionnement connexes sur le territoire national.

En plus de ce travail, FedNor continuera également d’appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire de la région par l’intermédiaire de ses programmes courants et de l’Initiative de développement économique du gouvernement du Canada. Ces activités permettront d’encourager le développement des entreprises et le développement économique dans les communautés francophones de la région.

Résultat ministériel : Les entreprises innovent et prospèrent dans le Nord de l’Ontario

Les petites entreprises sont l’épine dorsale de l’économie dans les collectivités du Nord de l’Ontario, stimulant la croissance, l’innovation et la prospérité dans toute la région. Elles apportent de la vitalité aux collectivités que les résidents du Nord considèrent comme leur chez-soi, en créant des emplois tout en exploitant les forces et les ressources de la région.

En 2024-2025, FedNor continuera de donner aux entreprises les moyens pour réussir. Grâce à la mise en œuvre du volet Expansion des entreprises et productivité du programme Croissance économique régionale par l’innovation, FedNor travaillera avec les entreprises, à divers stades de développement, pour augmenter leur productivité, rivaliser sur la scène mondiale et atteindre de nouveaux marchés.

FedNor s’attachera également à fournir de l’aide aux entreprises du Nord de l’Ontario pour qu’elles puissent développer et adopter des solutions de technologies propres. Par exemple, FedNor continuera de travailler avec des entreprises du Nord de l’Ontario comme Heliene Inc., un fabricant de panneaux solaires à Sault Ste. Marie, qui a reçu un soutien financier pour le développement de matériel et de logiciels, lequel a permis d’accroître l’efficacité de la production d’électricité et de la surveillance à distance pour les entreprises de services publics.

De plus, le ministère aidera les entreprises des secteurs essentiels à répondre à la croissance de la demande mondiale. Il s’agit notamment de fournir un soutien aux fabricants du Nord de l’Ontario, de les aider à stimuler leur productivité, à développer leurs ventes et à augmenter leurs exportations.

Le financement fourni par l'intermédiaire du Programme de croissance économique régionale par l'innovation aidera les entreprises à prendre de l'expansion et à se développer, à adopter de nouvelles technologies, à améliorer la productivité, à commercialiser et à trouver de nouveaux marchés.

Au cours de la prochaine année, le rôle de FedNor en tant que pionnier sera essentiel alors que l'organisation s'efforce d'autonomiser davantage les entreprises et de les mettre en contact avec des débouchés. Plus que jamais, il sera essentiel de tirer parti des collaborations et des partenariats, nouveaux et actuels, pour stimuler la croissance économique. À ce titre, FedNor encouragera les entreprises collaboratives, les partenariats stratégiques et les alliances sectorielles grâce à un soutien financier pour les événements de réseautage et les salons professionnels emblématiques qui présentent les entreprises locales à un public mondial et leur donnent la possibilité d'augmenter leurs ventes, d'accéder à de nouveaux marchés et d'établir de nouveaux partenariats nationaux et internationaux. Par exemple, dans le cadre de projets antérieurs, FedNor a aidé des entreprises d'approvisionnement agricole et minier à assister à des événements comme la Foire royale d'hiver de l'agriculture et le Salon minier du Nord de l'Ontario au congrès annuel et au salon professionnel de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs. Le soutien à ce type d'activités a permis aux entreprises de faire connaître leurs produits et services à de nouveaux publics et a conduit à une rentabilité accrue et à la création d'emplois.

Dans le même temps, FedNor s'efforcera d'améliorer son rôle de pionnier et sa capacité à tirer parti d'autres partenaires en élargissant les réseaux du ministère parmi les entreprises publiques et privées. Citons entre autres choses la collaboration grandissante avec des organisations intergouvernementales internationales comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En 2024-2025, FedNor continuera de promouvoir le travail de la délégation canadienne au Comité des politiques de développement régional de l'OCDE, y compris son travail de planification du premier événement de l'Initiative des régions et des villes minières de l'OCDE qui se tiendra dans le Grand Sudbury en 2024.

Dans le cadre de l'ensemble de ses travaux, y compris ceux visant à soutenir les entreprises et la croissance économique, FedNor accordera la priorité à l'inclusivité, à l'accessibilité et à la

durabilité pour s’assurer que ses activités profitent à tous les membres de la communauté et que les petites entreprises, qu’importe leur taille ou leur emplacement, disposent des outils dont elles ont besoin pour prospérer. Les activités de l’année à venir comprendront la mise en œuvre continue du Fonds pour l’écosystème national du Programme pour l’entrepreneuriat des communautés noires de manière à accroître la capacité des organisations commerciales nationales sans but lucratif dirigées par des membres de la communauté noire à fournir du soutien, des services de mentorat et de planification financière ainsi que de la formation en gestion d’entreprise aux entrepreneurs noirs. De plus, dans le cadre du Programme de développement des collectivités, FedNor continuera d’accorder un financement essentiel aux 24 sociétés d’aide au développement des collectivités du Nord de l’Ontario pour leur permettre de fournir un soutien aux entreprises et de promouvoir la diversification et la résilience dans les petites collectivités et les collectivités rurales de la région.

Résultat ministériel : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies novatrices dans le Nord de l’Ontario

Au cours de l’année à venir, FedNor poursuivra son travail d’expansion et de renforcement des écosystèmes régionaux de l’innovation en effectuant des investissements ciblés dans des organismes sans but lucratif qui fournissent un soutien aux entreprises à chaque étape de leur développement dans des domaines où le Nord de l’Ontario a le potentiel d’occuper une position de chef de file et d’accroître leurs possibilités de croissance.

Dans le cadre du volet Écosystèmes d’innovation régionaux du programme Croissance économique régionale par l’innovation, FedNor accordera des contributions financières pour créer, développer et entretenir des écosystèmes régionaux inclusifs qui répondent aux besoins des entreprises et favorisent un environnement entrepreneurial propice à l’innovation, à la croissance et à la concurrence.

Un financement sera également accordé pour soutenir les intervenants des écosystèmes, y compris les établissements d’enseignement postsecondaire et les accélérateurs et incubateurs d’entreprises, en mettant l’accent sur la promotion de l’innovation dans les secteurs stratégiques de l’économie, le renforcement de la capacité d’innovation des entreprises, la promotion d’une

collaboration accrue, le soutien au développement de la croissance des entreprises en phase de démarrage, l'établissement des bases pour le développement des grappes, la durabilité et la compétitivité, et la promotion d'une croissance inclusive.

Outre le financement de projets liés à l'innovation, FedNor encouragera la croissance de l'innovation en collaborant avec les principaux acteurs de la région et en établissant des relations avec d'autres programmes de financement gouvernementaux et conseils subventionnaires. Il s'agira notamment de poursuivre la collaboration avec les partenaires fédéraux en matière d'innovation, tels que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches, ainsi qu'avec ses homologues provinciaux, afin de soutenir plus efficacement la croissance et le développement des écosystèmes de l'innovation.

Principaux risques

Risque : Ressources humaines et création/maintien en poste d'une main-d'œuvre durable

Le vieillissement de l'effectif, les retards dans l'embauche et la dotation, ainsi que l'augmentation de la charge de travail et des changements, mettent en évidence un risque qui peut avoir des répercussions sur le maintien en poste, le recrutement et la résilience du personnel compétent et qualifié de FedNor, et donc sur l'exécution du mandat de FedNor.

Pour atténuer ce risque, le ministère donnera la priorité à la dotation des postes essentiels, tels que ceux qui fournissent des services internes et des services de soutien direct aux clients, et examinera ses processus et procédures actuels de recrutement et de dotation en vue de trouver des possibilités de rationalisation et d'utilisation des pratiques exemplaires d'autres organisations. Le ministère élaborera également un plan de relève qui tiendra compte des besoins actuels et futurs en dotation. Les mesures de suivi dans le cadre du plan consisteront notamment à rechercher des possibilités d'accroître le recrutement d'étudiants et de pourvoir des postes de débutants, ainsi qu'à améliorer les possibilités de formation en cours d'emploi et de transfert de connaissances. FedNor continuera également à donner la priorité à une main-d'œuvre plus diversifiée et plus inclusive par la mise en œuvre de son plan d'action pour

l'accessibilité 2023-2025, des activités de sensibilisation à la diversité, à des activités de compétence culturelle autochtone et à des stratégies de recrutement inclusives.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- **Dépenses prévues** : 50 629 184 \$
- **Ressources à temps plein prévues** : 78

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus)

FedNor s'engage à soutenir la croissance inclusive et à appliquer l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus), un outil analytique, en tant que composante essentielle de l'élaboration des politiques et de la mise en œuvre des programmes. Au cours de l'année à venir, le champion de l'ACS Plus de FedNor continuera à promouvoir les possibilités de formation pour l'ensemble du personnel, y compris les agents de première ligne chargés de l'exécution des programmes, afin qu'ils aient accès aux connaissances et aux outils nécessaires pour donner la priorité à l'inclusivité.

FedNor continuera également à utiliser une approche intersectionnelle pour la mise en œuvre des politiques et des programmes, qui reconnaît les multiples facteurs identitaires qui se croisent et la manière dont ils façonnent les occasions et les résultats économiques. Cette approche permettra d'améliorer l'application de l'ACS Plus dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes, afin que FedNor obtienne des résultats inclusifs pour l'ensemble des Canadiens dans le Nord de l'Ontario. Il s'agit notamment d'améliorer la collecte et l'analyse des données relatives aux demandeurs et d'adopter une nouvelle approche fondée sur les distinctions pour la collecte de données sur les demandeurs autochtones, ainsi que de renforcer les partenariats avec les principaux intervenants au sein des différentes collectivités. Grâce à des relations solides, à une meilleure sensibilisation, à la collaboration et à la recherche, le ministère s'efforcera d'intégrer des points de vue diversifiés sur les questions de développement économique dans les programmes et les politiques stratégiques. En collaboration avec les autres agences de développement régional, FedNor s'appuiera sur les comités et groupes de travail existants pour échanger les pratiques exemplaires, les outils, les stratégies, les méthodes de collecte de données

et le matériel de formation dans le cadre du programme ACS Plus. L'adoption de pratiques exemplaires, d'approches proactives et d'une analyse continue de l'ACS Plus permettra d'améliorer l'inclusivité des programmes des agences de développement régional.

En interne, FedNor continuera à promouvoir un environnement de travail inclusif, à s'attaquer aux obstacles à l'accessibilité, à s'efforcer de créer des espaces culturellement sûrs, exempts de harcèlement et de discrimination, et à soutenir la pluralité linguistique de ses employés.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies (NU)

Les activités de FedNor contribuent à faire progresser l'engagement du gouvernement du Canada à mettre en œuvre le programme des Nations unies et les objectifs de développement durable (ODD).

Dans le cadre de son mandat visant à bâtir un Nord de l'Ontario plus solide et plus résilient, le ministère contribue à la réalisation de l'ODD 8, qui consiste en « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous », et de l'ODD 9, qui consiste en « bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ».

Grâce au Programme de développement du Nord de l'Ontario, FedNor soutient les projets de développement économique communautaire et de planification dans les collectivités urbaines, rurales et éloignées, ainsi que dans les communautés autochtones, qui contribuent à l'avancement de l'ODD 11 visant à « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».

FedNor contribue également à l'ODD 10 qui consiste à « réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » par la mise en œuvre du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires qui aide les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise canadiens des communautés noires à faire croître et à développer leur entreprise. FedNor finance également un certain nombre de communautés, d'organisations et d'entreprises autochtones afin d'enrichir l'économie du Nord de l'Ontario et de faire progresser la réconciliation économique. Il s'agira d'un domaine d'intérêt croissant au sein du ministère.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les contributions de FedNor au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 ainsi qu'à la stratégie fédérale de développement durable dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

Développement économique du Nord de l'Ontario est pris en charge par les programmes suivants dans le répertoire des programmes :

- Développement et diversification économiques des collectivités
- Écosystème d'innovation régional
- Développement des affaires

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de FedNor sont disponibles sur l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

Sommaire des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

FedNor a apporté un certain nombre de modifications aux indicateurs de résultats ministériels dans le cadre de sa responsabilité essentielle « Développement économique du Nord de l'Ontario », afin de fournir des objectifs plus pertinents et d'accroître la transparence des résultats du ministère.

Le premier Cadre ministériel des résultats de FedNor en tant que ministère autonome a été approuvé en janvier 2022. Au moment de l'approbation, le cadre était conforme à celui des autres agences de développement régional du pays, ce qui était la pratique lorsque toutes les agences de développement régional faisaient partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. À l'époque, les agences de développement régional ont adopté un ensemble commun de priorités qui a permis d'harmoniser les responsabilités essentielles, le nombre et la nature des résultats ministériels, ainsi que l'utilisation des données de Statistique Canada pour rendre compte des indicateurs de rendement.

Bien que l'utilisation des données de Statistique Canada ait assuré une approche cohérente au niveau national, les limites des données régionales, la fluctuation des résultats et le manque de données annuelles pour certains indicateurs ont entraîné des difficultés dans la définition des objectifs annuels pour le Nord de l'Ontario.

En raison de ces limites et dans le but d'accroître l'attribution des investissements dans les programmes, le ministère a apporté plusieurs modifications aux indicateurs de résultats ministériels dans son cadre ministériel des résultats afin de se concentrer sur les indicateurs qu'il recueille déjà au moyen de ses formulaires de mesure du rendement. Les résultats peuvent être directement attribués au soutien annuel de FedNor. En outre, les indicateurs modifiés correspondent mieux aux priorités énoncées dans la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario, une approche régionale du développement économique et de l'inclusion. Ces priorités comprennent le soutien à l'innovation, la croissance des entreprises et la construction de communautés plus vigoureuses. Ces priorités essentielles figurent dans l'ensemble des résultats et des indicateurs du ministère.

Les nouveaux indicateurs, qui prendront effet en 2024-2025, sont les suivants :

- Nombre d'emplois créés ou maintenus en résultat direct des activités de projets de FedNor.
- Nombre de biens physiques communautaires ou régionaux développés, modernisés ou agrandis en résultat direct des activités de projets de FedNor.
- Pourcentage de bénéficiaires de FedNor qui font état d'une capacité accrue de répondre à leurs besoins sur le plan économique et en matière de développement des entreprises et de tirer profit des débouchés deux ans après la fin du projet
- Nombre de produits, de processus, de services ou de technologies à valeur ajoutée développés en résultat direct des activités de projets de FedNor.
- Nombre de produits, processus, services ou technologies à valeur ajoutée commercialisés en résultat direct des activités de projets de FedNor.

- Nombre de brevets, de licences ou de droits d’auteur déposés en résultat direct des activités de projets de FedNor.
- Nombre de biens à l’appui de l’innovation créés, acquis/adoptés ou améliorés/adaptés en résultat direct des activités de projets de FedNor.
- Nombre d’entreprises créées, maintenues, agrandies ou modernisées en résultat direct des activités de projets de FedNor.
- Nombre d’entités soutenues par FedNor qui appartiennent majoritairement à des groupes sous-représentés ou sont dirigées majoritairement par des membres de groupes sous-représentés.
- Pourcentage des bénéficiaires du financement qui déclarent que leurs projets ont entraîné une amélioration des exportations, de la part de marché, des profits, de la croissance des ventes, de la croissance de l’emploi ou des recettes touristiques deux ans après la fin du projet.

La description de la responsabilité essentielle, les résultats ministériels et le répertoire des programmes n’ont pas été modifiées.

Services internes

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations intégrées et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance
- services de communications
- services juridiques
- services de gestion des ressources humaines
- services de gestion des finances
- services de gestion de l'information
- services de technologie de l'information
- services de gestion des biens immobiliers
- services de gestion du matériel
- services de gestion des acquisitions

Plans visant à atteindre les cibles

Afin de renforcer la capacité du ministère à remplir son mandat, FedNor prévoit entreprendre les activités suivantes en 2024-2025 :

- Exécuter les plans internes de ressources humaines et de relève pour favoriser une main-d'œuvre agile, outillée et inclusive, tout en promouvant le mieux-être et la résilience.
- Mettre en œuvre une solide stratégie de communication et de mobilisation, notamment en renforçant la présence de FedNor sur les principales plateformes de médias sociaux. S'appuyant sur l'histoire de FedNor, cette stratégie permettra de renforcer la présence du ministère dans les collectivités de la région et de tirer parti des relations actuelles pour réaffirmer le rôle de FedNor à titre de partenaire local de confiance. Elle servira également à orienter les communications internes, la mobilisation et la planification afin d'assurer la cohérence des messages avec les intervenants et les employés dans l'ensemble du ministère.

- Élaborer une stratégie améliorée d'intégration et de formation pour renforcer les compétences, promouvoir le transfert de connaissances et veiller à ce que les employés aient accès aux outils nécessaires à leur travail.
- Créer une stratégie interne en matière de données afin d'améliorer la gestion, la fiabilité et l'utilisation des données pour soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes au sein du ministère.
- Augmenter la formation à la compétence culturelle pour le ministère afin d'améliorer les relations positives et respectueuses avec les communautés autochtones et les partenaires qu'il sert.
- Mettre en œuvre une politique de gestion de l'information de FedNor qui tient compte des pratiques exemplaires en matière de gestion de l'information, et fournir une formation et des outils à l'ensemble du personnel.

De plus, dans le cadre de son engagement à l'égard du développement économique dans le Nord de l'Ontario, FedNor continuera d'explorer les possibilités offertes par le processus d'approvisionnement du gouvernement du Canada afin de tirer parti des biens et services qui existent dans le Nord de l'Ontario.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 4 512 390 \$
- Ressources à temps plein prévues : 41

Priorités gouvernementales connexes

Planification de l'attribution des marchés aux entreprises autochtones

Pour soutenir l'engagement du gouvernement du Canada d'atteindre un objectif minimum obligatoire de 5 % de la valeur totale des marchés attribués chaque année à des entreprises autochtones, FedNor s'est engagée à rechercher activement des fournisseurs autochtones lors de la planification des marchés et à recenser les possibilités offertes aux entreprises autochtones grâce à une collaboration continue avec les partenaires autochtones.

FedNor est une organisation visée par la phase 3; toutefois, elle prévoit atteindre l'objectif minimum de 5 % d'ici la fin de 2023-2024. Les activités de sensibilisation prévues par FedNor comprennent l'utilisation du Répertoire des entreprises autochtones pour atteindre l'objectif minimum de 5 %.

Tous les employés de FedNor qui travaillent dans le domaine de la passation de marchés devront suivre le cours obligatoire Considérations autochtones en matière d'approvisionnement (COR409) de l'École de la fonction publique du Canada. À l'avenir, tous les nouveaux employés embauchés dans le domaine de l'approvisionnement disposeront d'un délai de six mois pour suivre la formation.

Champ de déclaration de 5 %	Résultats réels 2022-2023	Prévisions des résultats 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025
Pourcentage total des marchés passés avec des entreprises autochtones	5,7 %	5,2 %	5,2 %

FedNor a réussi à passer 5,7 % de marchés tout au long de l'exercice 2022-2023. Il convient de noter que les activités contractuelles de FedNor ont été limitées au cours de la période 2022-2023 et que des augmentations sont attendues à partir de la période 2023-2024. La prévision de 5,2 % des activités contractuelles autochtones pour 2023-2024 correspond mieux aux activités contractuelles prévues.

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues de FedNor pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2024-2025 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dépenses

Sommaire des dépenses réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles de FedNor et pour ses services internes au cours des trois exercices précédents. Les montants pour l'exercice en cours sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Tableau 4 : Dépenses réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles 2021-2022	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
Développement économique du Nord de l'Ontario	89 220 951	125 009 965	69 912 034
Sous-total	89 220 951	125 009 965	69 912 034
Services internes	0	7 067 901	3 660 724
Total	89 220 951	132 077 866	73 572 758

FedNor est devenu un ministère autonome à compter du 12 août 2021. Les dépenses réelles du 1^{er} avril 2021 au 12 août 2021 sont comptabilisées sous le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada. L'exercice 2021-2022 ne peut pas être

utilisé dans une analyse comparative, car seules les dépenses engagées après le 12 août 2021 sont incluses dans le tableau. En outre, pour l'exercice 2021-2022, toutes les dépenses de FedNor ont été classées sous une seule responsabilité essentielle, car FedNor n'avait pas encore revu la répartition des coûts entre sa responsabilité essentielle « Développement économique du Nord de l'Ontario » et les services internes.

FedNor a reçu d'importantes subventions et contributions temporaires en réponse à la pandémie de COVID-19 et pour la mise en œuvre d'initiatives de relance annoncées dans le budget de 2021, ce qui explique la majeure partie de la diminution du budget en 2023-2024.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles de FedNor et pour ses services internes au cours des trois prochains exercices.

Tableau 5 : Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

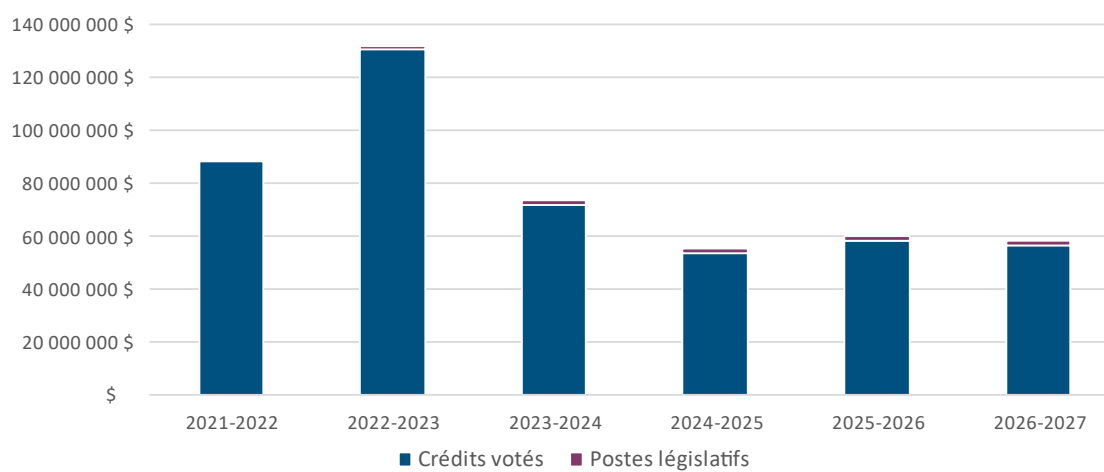
Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses budgétaires 2024-2025 (inscrites au Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Développement économique du Nord de l'Ontario	50 629 184	50 629 184	55 419 290	53 243 302
Sous-total	50 629 184	50 629 184	55 419 290	53 243 302
Services internes	4 512 390	4 512 390	4 581 144	4 591 036
Total	55 141 574	55 141 574	60 000 434	57 834 338

L'augmentation des dépenses prévues en 2025-2026 et 2026-2027 par rapport à 2024-2025 est principalement attribuable à la résiliation d'une entente de remboursement interne entre FedNor et Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Financement

Dépenses ministérielles de 2021-2022 à 2026-2027

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (dépenses votées et législatives) au fil du temps.



Année	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Postes législatifs	848 382 \$	1 384 206 \$	2 077 721 \$	1 795 304 \$	1 754 286 \$	1 746 441 \$
Crédits votés	88 372 569 \$	130 693 661 \$	71 495 037 \$	53 346 270 \$	58 246 148 \$	56 087 897 \$
Total	89 220 951 \$	132 077 866 \$	73 572 758 \$	55 141 574 \$	60 000 434 \$	57 834 338 \$

FedNor est devenue un ministère autonome à compter du 12 août 2021. Les dépenses réelles du 1^{er} avril 2021 au 12 août 2021 sont comptabilisées sous le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada. L'exercice 2021-2022 ne peut pas être utilisé dans une analyse comparative, car seules les dépenses engagées après le 12 août 2021 sont incluses dans le graphique.

FedNor a reçu d'importantes subventions et contributions temporaires en réponse à la pandémie de COVID-19 et pour la mise en œuvre d'initiatives de relance annoncées dans le budget de 2021, ce qui explique la majeure partie de la diminution du budget à partir de 2023-2024.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de FedNor sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2024-2025](#)^{iv}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations de FedNor de 2023-2024 à 2024-2025.

Les montants des prévisions et les montants prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions et les montants prévus qui sont présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé des résultats et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le [site Web de FedNor](#).

Tableau 6 : État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025	Écart (résultats prévus 2024-2025 moins prévisions des résultats 2023-2024)
Total des dépenses	68 305 469	55 681 331	(12 624 138)
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	68 305 469	55 681 331	(12 624 138)

En 2024-2025, les dépenses nettes totales devraient s'élever à 55,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 18 % par rapport à l'exercice précédent. La diminution des dépenses

prévues peut être principalement attribuée à la fin du financement temporaire annoncé dans le budget de 2021, ainsi qu'à la fin d'un supplément d'un an annoncé dans le budget de 2023.

Ressources humaines

Sommaire des ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour les responsabilités essentielles de FedNor et pour ses services internes au cours des trois précédents exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction du cumul de l'année.

Tableau 7 : Sommaire des ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Prévisions d'équivalents temps plein 2023-2024
Développement économique du Nord de l'Ontario	73	51	62
Sous-total	73	51	62
Services internes	12	38	34
Total	85	89	96

L'écart global au niveau des équivalents temps plein (ETP) est dû au fait que les activités de dotation en personnel de FedNor continuent de progresser au fur et à mesure que FedNor s'établit en tant que ministère autonome. En outre, FedNor a revu la répartition de ses coûts en 2022-2023, ce qui a entraîné un repositionnement des ETP entre sa responsabilité essentielle « Développement économique du Nord de l'Ontario » et les services internes.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour chaque responsabilité essentielle de FedNor et pour ses services internes pour 2024-2025 et les années suivantes.

Tableau 8 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus 2024-2025	Équivalents temps plein prévus 2025-2026	Équivalents temps plein prévus 2026-2027
Développement économique du Nord de l'Ontario	78	78	78
Sous-total	78	78	78
Services internes	41	41	41
Total	119	119	119

Il est prévu que les activités de dotation de FedNor amènent le ministère à disposer d'un effectif complet à partir de 2024-2025.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Patty Hajdu, C.P., députée

Administratrice générale : Valerie Gideon

Portefeuille ministériel : Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

Instruments habilitants :

[Décret C.P. 2021-0840](#)^v daté du 6 août 2021 et entré en vigueur le 12 août 2021, 1) transférant du ministère de l'Industrie à l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario la responsabilité à l'égard du secteur de l'administration publique fédérale au sein du ministère de l'Industrie connu sous le nom d'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario; et 2) plaçant l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario sous l'autorité du ministre du Développement économique et des Langues officielles.

[Décret C.P. 2021-0841](#)^{vi} daté du 6 août 2021 et entré en vigueur le 12 août 2021, modifiant l'ANNEXE IV DE LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES en ajoutant l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario à l'annexe de cette loi.

D'autres décrets ont amené FedNor à se conformer à la législation pertinente, comme la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

La source du pouvoir de FedNor reste la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, qui doit être lue en conjonction avec les décrets pertinents.

Année d'incorporation ou de création : 2021

Autres : Créée en 1987 sous le nom d'« Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario », cette initiative relevait à l'origine d'Industrie Canada (aujourd'hui Innovation, Sciences et Développement économique Canada).

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

19, rue Lisgar, bureau 307

Sudbury (Ontario) P3E 3L4

Téléphone : 1-877-333-6673

ATS : 1-866-694-8389

Télécopie : 1-705-671-0717

Sites Web : <https://fednor.canada.ca/fr>

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont disponibles sur le [site Web de FedNor](#) :

- Détails sur les programmes de paiements de transfert
- Analyse comparative entre les sexes plus

Des renseignements sur la stratégie ministérielle de développement durable de FedNor sont disponibles sur le [site Web de FedNor](#).

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de FedNor ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les dépenses fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{vii}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes Plus.

Annexe : Définitions

analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique servant à faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. L'ACS Plus est un processus qui consiste à déterminer qui est touché par la problématique ou par les possibilités envisagées dans le cadre de l'initiative, à déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées, à prévoir les obstacles qui empêchent d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier et à les atténuer. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie, la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Revenus et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprises autochtones (Indigenous business)

Tel que défini sur le [site Web de Services aux Autochtones Canada](#), conformément à l'engagement du gouvernement du Canada selon lequel un objectif minimum obligatoire de 5 % de la valeur totale des marchés est attribué chaque année aux entreprises autochtones.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (departmental plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2024-2025, les priorités pangouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le discours du Trône de 2021 : bâtir un présent et un avenir plus sains; développer une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (departmental results report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

Notes en fin d'ouvrage

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iv. Budget principal des dépenses 2024-2025, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- v. Décret C.P. 2021-0840, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=41207&lang=fr>
- vi. Décret C.P. 2021-0841, <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=41151&lang=fr>
- vii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>